

ETATS-UNIS – Autorisation du maïs transgénique

Par Christophe NOISETTE

Publié le 28/02/2003

Les Etats-Unis et le Canada ont accordé, début mars 2003, une autorisation de mise en culture commerciale pour un maïs Bt créé par Monsanto. Ce maïs génétiquement modifié (MON863) exprime la protéine insecticide Cry3Bb1 ciblant notamment la chrysomèle du maïs (*Diabrotica* sp.). Ce maïs possède en outre le gène de résistance à un antibiotique (nptII). L'autorisation stipule la mise en place de zones refuges d'une superficie égale à 20% de celle cultivée avec ce maïs. G. Jaffe, du Center for Science in the Public Interest, estime que la mesure n'est efficace qu'à partir de 50%. Curieusement, ce maïs était déjà autorisé pour l'alimentation humaine et animale aux Etats Unis (2001), au Japon (2002) et au Canada (2003).

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/etats-unis-autorisation-du-mais-transgenique/